

Bulletin de santé du végétal

Zones non agricoles

Champagne-Ardenne

N°8 – 29 juin 2017

Au sommaire cette semaine :

- 1 - Restrictions des usages d'eau en zones non agricoles
- 2 - Evolution des auxiliaires
- 3 - Situation sanitaire en zones non agricoles
- 4 - Situation sanitaire en serres

A retenir :

- Les auxiliaires sont présents (coccinelles, parasitoïdes hyménoptères).
- Le deuxième vol de la mineuse du marronnier est en cours. La qualité visuelle de certains arbres est impactée.
- Le premier vol de la pyrale du buis est toujours en cours. Des premières chenilles de la seconde génération ont été aperçues à Reims.

Le réseau d'observateurs en zones non agricoles en Champagne-Ardenne s'appuie sur 21 structures observatrices. Lors du dernier comité technique, il a été décidé de suivre toutes les deux semaines certains couples hôtes / ravageurs. De plus, un suivi sous serres est effectué par les observateurs qui en possèdent.

Si vous souhaitez devenir observateur, n'hésitez pas à contacter Alexandre BENOIST de la FREDON Champagne-Ardenne au 03 26 77 36 64.





1 – RESTRICTIONS DES USAGES D'EAU EN ZNA

Les précipitations peu abondantes de ces dernières semaines ont conduit les préfets des quatre départements champardennais à prendre des arrêtés visant à limiter la consommation d'eau en zones non agricoles. **Voici la situation au 27 juin 2017 :**

	Marne			
	Craie Champagne Nord*	Craie Champagne Centre et Sud*	Craie de Calcaires de Bries et de Champigny*	Affluents crayeux Marne et Aisne aval*
Pelouses publiques et privées	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h	INTERDIT de 9 h à 20 h	INTERDIT de 11 h à 18 h
Espaces sportifs	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h	INTERDIT de 9 h à 20 h	INTERDIT de 11 h à 18 h
Potagers familiaux	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h	INTERDIT de 9 h à 20 h	INTERDIT de 11 h à 18 h
Golfs	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h	INTERDIT (sauf départs et greens)	INTERDIT de 11 h à 18 h
Nettoyage des voies et des trottoirs	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h

	Aube	Ardennes		Haute-Marne
	Craie Champagne Centre et Sud*	Craie de Champagne Nord*	Calcaires de l'Oxfordien*	_*
Pelouses, espaces verts, jardins d'agrément publics ou privés	Vigilance	INTERDIT (EV en général)	INTERDIT de 9 h à 20 h	INTERDIT de 11 h à 18 h
Espaces sportifs	Vigilance	INTERDIT	INTERDIT de 9 h à 20 h	INTERDIT de 11 h à 18 h
Potagers familiaux	Vigilance	INTERDIT	INTERDIT de 9 h à 20 h	INTERDIT de 11 h à 18 h
Golfs	INTERDIT de 11 h à 18 h	INTERDIT (sauf les greens)	INTERDIT (sauf départs et greens)	INTERDIT de 8 h à 20 h
Nettoyage des voies et des trottoirs	Vigilance	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT de 11 h à 18 h

*La définition des bassins hydrogéologiques est précisée en annexe des arrêtés préfectoraux.

Il est également nécessaire de veiller à tout dysfonctionnement des systèmes hydrauliques utilisés pour éviter le gaspillage de cette ressource.

Les mesures de restriction ne s'appliquent pas si :

- l'eau provient de réserves d'eau pluviale ou d'un recyclage.
- l'eau doit être utilisée à des fins sanitaires.

Ces arrêtés sont applicables jusqu'au 31 octobre 2017, sauf modification par un arrêté spécifique.

Vous pouvez trouver l'ensemble de ces arrêtés en suivant les liens suivants :

- **Marne** : <http://www.marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Politique-de-l-Eau/Secheresse/Arrete-prefectoral-EN-COURS>
- **Aube** : <http://www.aube.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Ressource-en-eau/Secheresse>
- **Ardennes** : <http://www.ardennes.gouv.fr/arretes-du-9-juin-2017-portant-limitation-a2342.html>
- **Haute-Marne** : <http://www.haute-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-biodiversite-peche-chasse/Eau-et-Milieu-Aquatique/Ressources-en-eau-prelevements-forages/Secheresse-situation-hydrologique>



2 – EVOLUTION DES AUXILIAIRES

Les espèces d'auxiliaires sont toujours bien établies dans la région :

- Des larves de coccinelles ont été aperçues à Reims.
- Des syrphes adultes sont présentes sur rosier à Reims.



Syrphe adulte, Source: A. BENOIST, Fredon CA



Larve de coccinelle sur tilleul, Source: A. BENOIST, Fredon CA

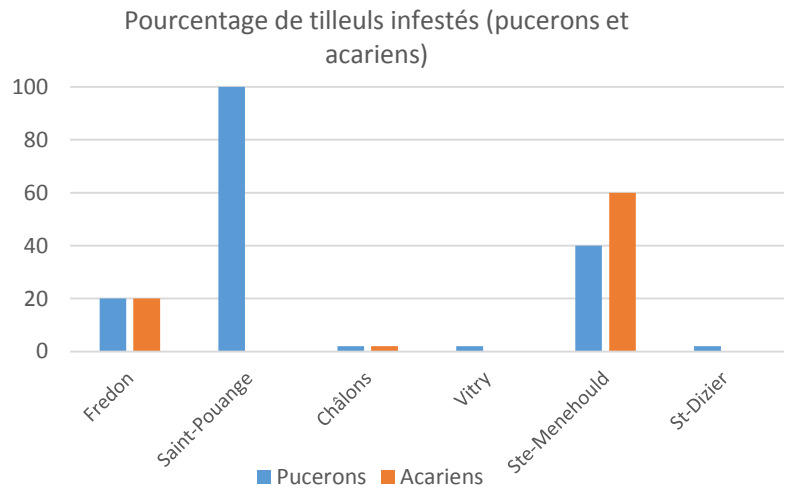


2 – SITUATION SANITAIRE EN ZONES NON AGRICOLES

◆ Bioagresseurs sur arbres

1 - Pucerons et acariens du tilleul

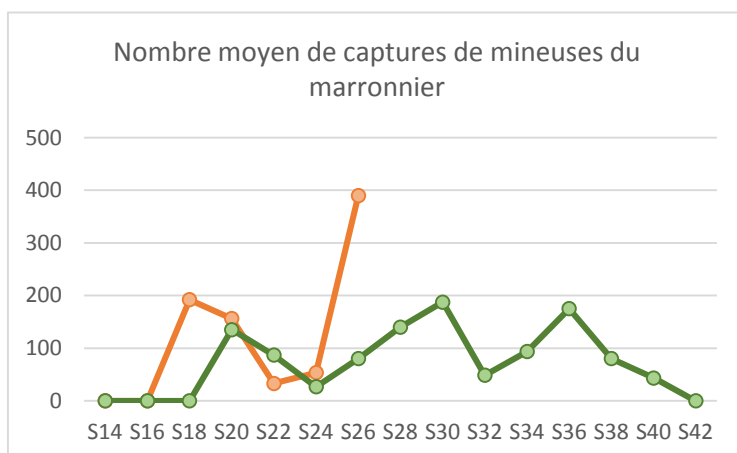
La floraison des tilleuls est terminée, les fruits sont actuellement en cours de développement. Le pourcentage de tilleuls touchés est relativement stable par rapport aux observations précédentes. Ce chiffre est variable selon les localités (Graphique). Des symptômes de feuilles crispées sont visibles à Sainte-Menehould.



2 - Bioagresseurs sur marronnier

Le vol des papillons de la mineuse du marronnier se poursuit dans la région. A Reims, le nombre de captures a très fortement augmenté au cours de cette quinzaine.

La totalité des arbres observés à Reims, Saint-Pouange, Châlons et Saint-Dizier (1 site) présentent des mines. Sur l'ensemble de ces sites, on peut constater une progression des surfaces minées pouvant atteindre 80 % de la surface foliaire à Saint-Pouange. Ces dégâts se traduisent par endroits par une perte de la qualité esthétique du feuillage (rougissements). Dans le cas où ces dégâts entraîneraient une chute prématurée des feuilles, il convient de les ramasser, de les broyer et/ou les composter afin de limiter le nombre de papillons de la génération suivante.



Feuilles fortement minées sur marronnier, Source : P.FLINOIS, CFPPA Saint-Pouange

3 - Pucerons sur érable

- La totalité des érables de Saint-Pouange présentent toujours des colonies de pucerons. Des symptômes sont visibles (feuilles chlorotiques et crispées).

4 - Pucerons sur cerisiers

Peu de pucerons ont été aperçus à Vitry-Le-François.

5 - Bioagresseurs sur platane



Développement d'oidium sur feuille de platane, Source : A.BENOIST, FREDON CA

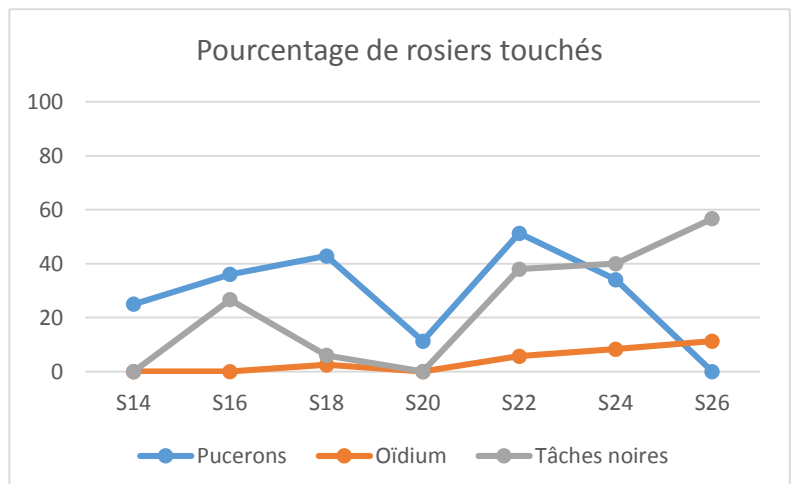
- Tous les platanes observés à Reims et à Châlons-en-Champagne présentent des colonies de tigres sur leurs feuilles. Les dynamiques de population sont disparates entre ces deux villes. En effet, la densité de tigres sur le feuillage diminue à Châlons alors qu'elle est en forte augmentation à Reims.

- Quelques symptômes d'antracnose sont toujours visibles à Reims mais restent très limités.

- Des symptômes d'oidium sont également visibles sur 10 % des platanes observés à Reims, mais restent très localisés dans le feuillage. Les fortes températures (30-35°C) observées lors de la semaine dernière ont pu contribuer à l'extension du champignon.

◆ Bioagresseurs sur rosiers

- Les observations de la quinzaine n'ont pas permis de déceler la présence de pucerons sur rosiers. Ce constat est à nuancer étant donné que les conditions climatiques pluvieuses rencontrées ne sont pas favorables à l'observation de nombreuses espèces d'insectes. Des symptômes de chloroses sont toutefois à signaler à Sainte-Menehould sur 20 % des rosiers observés.





Symptômes d'oidium sur rosier, Source : P.HESSE, Compas

- La maladie des tâches noires est toujours en progression sur la région, où 57 % des rosiers observés présentent des symptômes.

- Le pourcentage de rosiers touchés par l'oïdium est également en légère progression. Toutefois, la pression de la maladie diminue puisque les surfaces foliaires symptomatiques ne représentent plus que 15 % de la surface totale.

◆ Bioagresseurs sur buis



- Le vol des papillons de la pyrale du buis est toujours en cours à Reims, Saint-Dizier et à Epernay. Les captures sont en légère baisse par rapport à la quinzaine précédente. Cette tendance sera à confirmer lors des prochaines observations. Des jeunes chenilles (< 1 cm) s'alimentant sur des repousses ont été observées à Reims. Ces nouveaux dégâts se situent davantage à la base des buis.

Jeune chenille de la pyrale du buis, Source : A.BENOIST, FREDON CA

◆ Plantes exotiques envahissantes

La présence de la Grande Berce est également attestée à Saint-Dizier. Pour plus d'informations sur cette plante exotique envahissante, consultez le BSV ZNA n°7 du 15 juin 2017.

◆ Observations ponctuelles

Zeuzère (*Zeuzera pyrina*)

Cette espèce de papillon a été aperçue à Sainte-Menehould (*Photo*). Les adultes sont généralement visibles pendant les mois de juin et de juillet, où après émergence, ils vont rapidement s'accoupler. La femelle pond dans les lésions et les fentes de l'écorce. Après éclosion, les jeunes chenilles connaissent une phase mobile à l'aube et au crépuscule où elles vont se déplacer sur l'écorce rejoindre les extrémités des rameaux.

Les chenilles sont de couleur jaune avec des pinacules noirs proéminentes. A la fin de leur développement (2 années), elles peuvent mesurer jusqu'à 60 mm de long. Ce stade est extrêmement polyphage, puisqu'il est capable de s'alimenter sur aubépine, bouleau, prunus, érable mais aussi sur pommier et poirier. Les premiers stades larvaires se nourrissent de pétioles et de bourgeons avant de pénétrer dans les rameaux pour se nourrir du bois de cœur.



Papillon de la zeuzère du poirier,
Source : I.DUFRENOY, Ville de Sainte-Menehould

De par leur comportement xylophage, les chenilles de la zeuzère peuvent causer des dégâts importants, surtout sur des branches et rameaux de petit diamètre (10 cm) où une seule chenille peut conduire à la mort de l'arbre. Les galeries d'alimentation affaiblissent la structure de la branche qui peut casser sous l'effet du vent. Ces dégâts peuvent également compromettre la forme donnée par la taille à l'arbre. Les trous d'entrée et les blessures sont aussi une voie d'entrée préférentielle pour le développement de champignons xylophages.

L'observation des arbres est primordiale pour lutter efficacement contre la zeuzère. En effet, la détection précoce des symptômes (accumulation d'excréments et de particules de bois au niveau des trous d'entrée) permet de limiter les dégâts. Il est possible de tailler les parties infestées et de les broyer par la suite pour empêcher le développement de l'insecte. Sur des jeunes rameaux, une autre méthode de lutte consiste à réaliser des curetages à l'aide d'un fil de fer.

Situation globale en zones non agricoles

Ravageurs	Situation
Puceron sur tilleul	présence
Acarien sur tilleul	
Cochenilles	
Pucerons sur érable	
Tigre du platane	
Mineuse du marronnier	
Pucerons sur cerisier	présence
Pucerons sur rosier	
Pyrale du buis	

Maladies	Situation
Maladies du rosier (oïdum/tâches noires)	
Maladies du buis	

	Dégâts nuls
	Dégâts faibles
	Dégâts modérés
	Dégâts importants



4 – SITUATION SANITAIRE EN SERRES

Données issues des serres de : Charleville-Mézières, Epernay, Reims, Vitry-Le-François

Bioagresseur	Espèce végétale	Dégâts faibles	Dégâts modérés	Dégâts importants	Remarques
ACARIENS	Chamaedorea,	x			
COCHENILLES FARINEUSES	Citronnier, Ficus, Orchidées, Schefflera	x			
	Diffenbachia		x		
COCHENILLES DU FUSAIN	Dracena, Kentia, Sanseveria	x			
COCHENILLES A CARAPACE	Asplenium, Phoenix, Orchidées, Yucca, Zamyoculcas	x			
PUCERONS	Achyranthes, Chrysanthème, Dipladenia, Hibiscus,	x			
OTIORRHYNQUES	Laurier noble	x			
THRIPS	Alternanthera, Geranium, Impatiens de Nouvelle-Guinée		x		Steinernema feltiae Orius laevigatus Néoseiulus cucumeris

Bioagresseurs	Situation	Bioagresseurs	Situation
Acariens		Otiorrhynques	
Aleurodes		Pucerons	
Cochenilles		Thrips	

	Dégâts nuls
	Dégâts faibles
	Dégâts modérés
	Dégâts importants

Bulletin de santé du végétal

Zones non agricoles

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les deux semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture : <http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502> et de la DRAAF : <http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



EDITE SOUS LA RESPONSABILITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS REALISEES PAR LES PARTENAIRES DU RESEAU ZONES NON AGRICOLES:

Centre Botanique de la Presle - Centre hospitalier Bélair (Charleville-Mézières) - Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der - CFPPA de Saint Pouange - Groupe COMPAS - FREDONCA - Mme Sophie Beauvais - Ville de Bar sur Aube - Ville de Bourmont - Ville de Châlons-en-Champagne - Ville de Charleville-Mézières - Ville d'Eprenay - Ville de Fère-Champenoise - Ville de Nogent - Ville de Reims - Ville de Saint-Brice-Courcelles - Ville de Saint-Dizier - Ville de Sainte-Menehould - Ville de Troyes

Rédaction : A.BENOIST, FREDONCA, avec relecture de la DRAAF (SRAL).

Animation du réseau ZNA : Alexandre BENOIST - FREDONCA. Tél. : 03 26 77 36 64. Courriel : a.benoist@fredonca.com

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.